

CONDITIONS PARTICULIÈRES - LOGICIELS MICROSOFT

Entre : La société ONETSOLUTIONS SAS, société de droit Français, élisant domicile 1 Allée de l'Ecluse, 33370 YVRAC, ci-après dénommée : « ONETSOLUTIONS »

Et : Toute personne morale ou physique, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public, disposant d'un produit ou service chez ONETSOLUTIONS, ci-après dénommée : "le Client".

Définitions

Le logiciel désigne le logiciel qui fournit des services ou fonctionnalités sur un serveur. Dans le cadre de ce contrat, le logiciel concerné est Microsoft Server.

Droits d'utilisation du logiciel

ONETSOLUTIONS n'est pas propriétaire du logiciel et son utilisation est soumise à certains droits et certaines limites dont vous serez tenu informés. Votre droit d'utiliser le logiciel fait l'objet d'un accord avec ONETSOLUTIONS.

Toute installation d'un logiciel sur le service du Client emporte acceptation préalable du présent contrat et des conditions d'utilisation Microsoft.

Il est interdit au Client de louer, louer avec bail, prêter, donner en gage, transmettre ou distribuer directement ou indirectement les logiciels Microsoft à des tiers, ainsi que d'autoriser l'accès

ou de permettre l'utilisation des fonctionnalités des logiciels Microsoft à des tiers.

Le client s'engage à ne pas installer sa propre licence du logiciel sur le service fourni, et s'engage à souscrire auprès de ONETSOLUTIONS une licence conforme au logiciel installé, conformément aux conditions générales de Microsoft SPLA.

Dans le cas où le Client dispose d'une version d'évaluation du logiciel Microsoft, il s'engage à souscrire une licence auprès de ONETSOLUTIONS une fois la licence expirée ou désinstaller le logiciel du service.

ONETSOLUTIONS se réserve le droit de procéder à un audit permettant de vérifier l'utilisation de logiciel Microsoft.

ONETSOLUTIONS pourra mettre un terme ou suspendre le contrat s'il est constaté que le logiciel ne dispose pas d'une licence conforme.

ONETSOLUTIONS s'engage à fournir une licence valide pour le logiciel souscrit auprès du Client et s'engage à communiquer toute évolution du contrat au Client.